



Listen to this article

Nous avions déjà montré la manière de voir des Écritures au sujet de l'anniversaire de la mort de notre Seigneur : c'est-à-dire pourquoi nous pensons qu'un anniversaire ne devait être célébré qu'une (au lieu de plusieurs) fois par an et, autant que faire se peut, le jour même auquel a eu lieu l'événement. C'est ainsi que cela se fait pour la fête nationale du 14 juillet en France par exemple.

La cène (ou le repas de Jésus avec ses disciples, la veille de sa passion) a été instituée par notre Seigneur, en commémoration de sa mort, en lieu et place de la Pâque juive qui n'était célébrée qu'une fois par an. — Quand les premiers chrétiens se réunissaient le dimanche, c'était pour se réjouir ensemble de la résurrection de Jésus ; et ROMPRE LE PAIN désignait leur repas qu'ils prenaient en commun, là il n'y avait pas de coupe.

Suivant la manière de compter dans l'Ancien Testament (Exode chapitre 12), le jour où les enfants d'Israël mangeaient l'agneau pascal tomberait cette année le JEUDI 28 MARS 1991 où, il y plus de 19 siècles, notre cher Sauveur fut crucifié pour nous. C'est donc alors que "Christ, notre Pâque, a été immolé" (1 Cor. 5 : 7, 8), et depuis, tous les vrais croyants, comme "prémices" (Jacques 1 : 18), ont "célébré la Pâque". Mais "toutes les fois", au retour de chaque anniversaire de la mort sanglante du Seigneur, nous désirons aussi vivement (Luc 22 : 15) célébrer le repas commémoratif symbolique pour "annoncer la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne". Jusqu'à ce qu'il ait pris à lui tous les siens et qu'avec eux Il commence à affranchir le monde de la servitude du péché et de la mort. - 1 Cor. 2 : 26 ; Jean 14 :3 ; Romains 8 :21.